

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 51

Artikel: L'appoint nécessaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Abonnements nouveaux

Les abonnés nouveaux pour l'année 1920 recevront gratuitement le journal jusqu'à la fin de l'année courante.

Sommaire du Numéro du 20 décembre 1919. — L'appoint nécessaire. — Avant les « Palaces ». — Chanson de 1845. — Un client peu banal (B.). — Au gré de la plume. — Couvaloup. — A propos d'échanges (suite). — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

L'APPOINT NÉCESSAIRE

Voici le Nouvel-An. C'est le moment des règlements de comptes ; c'est aussi celui où l'on fait son budget pour l'année nouvelle. Le *Conteur* a fait le sien. Pauvre *Conteur*, sa caisse sonne bien creux. Et que serait-elle si ses rédacteurs et collaborateurs cherchaient la contre-partie de leurs efforts ailleurs que dans une satisfaction toute patriotique et dans le réconfort que leur donne le sentiment de leur fidélité à ce petit journal, qui a vaillamment poursuivi son but depuis plus d'un demi-siècle !

Est-ce à dire que ses anciens abonnés lui soient infidèles ou qu'il y ait relâchement dans le recrutement ? Non point, certes. De ce côté-là, le *Conteur* peut être heureux et fier de son sort et d'avoir si gaillardement traversé la terrible crise de la guerre mondiale, où tant d'autres ont succombé. Mais si sa caisse sonne creux, c'est que tout renchérit sans cesse et que tandis que ses frais d'impression, d'expédition et d'administration augmentent, le *Conteur* est de tous nos journaux romands celui qui a le moins majoré son prix d'abonnement, en dépit de la guerre. Songez donc que cette majoration n'a été que de vingt sous, vingt sous, seulement. Mais il n'y a plus moyen de boucler, maintenant ; une nouvelle majoration du prix d'abonnement s'impose.

Oh ! rassurez-vous, chers lecteurs, il n'y a pas de quoi froncer le sourcil. L'augmentation à laquelle nous sommes obligés de recourir n'affectera en rien vos budgets, tandis qu'elle sera pour le *Conteur* une ressource précieuse, nécessaire, indispensable.

Nous ne vous demandons de plus, depuis le 1^{er} janvier 1920, que 50 centimes, dix sous seulement, pas même le prix de deux décis 1919 ou d'une tasse de thé, au cours du jour. C'est donc dire que nous portons de 5 fr. 50 à 6 francs le prix de l'abonnement annuel.

Vous voyez bien, chers lecteurs, qu'il n'y a pas là de quoi s'émouvoir.

AVANT LES « PALACES »

Les hôteliers de chez nous renonceront-ils un jour au nom anglais de *palace* dont ils affublent leurs luxueuses maisons ? *Palace* fait sourire les Anglais eux-mêmes, car ce mot signifie *palais* et non *hôtel*. Hors des pays de langue anglaise, il est donc doublement impropre. Où est le temps où l'on ne descendait qu'au *Cheval blanc*, à l'*Ours*, au *Cerf*, à la

Croix-Blanche, à la *Fleur du Lys*, à la *Balance*, au *Soleil*, et à cent autres lieux à l'enseigne familière ? Avec tout le confort qu'offrent les hôtelleries d'aujourd'hui, qu'ont-elles besoin de prendre des noms qui ne signifient rien ? Le voyageur demande un bon lit et une bonne table ; le *Palace* ou le *Grand-Hôtel* est pour lui chose bien secondaire.

Si jadis on ignorait ces écrits prétentieux, il faut reconnaître aussi que les gîtes étaient généralement des plus méchants. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la relation du voyage d'Yverdon à Londres que fit en 1725 César de Saussure, bourgeois de Lausanne, en la compagnie d'une Veveysoanne, Mlle Blanchon, d'une Irlandaise, Mme de Joffrey, de Mlle de Chaire, du ministre Silvestre et de plusieurs autres personnages.

Partis d'Yverdon sur une grande barque, les voyageurs arrivèrent tard dans la nuit à Nidau. « Nous logeâmes dans un mauvais cabaret, où nous fûmes assez mal à tous égards », écrit de Saussure.

A Biberstein, ce fut pis encore : « On nous conduisit à un mauvais cabaret ou plutôt gogotte au bord de la rivière. On nous fit entrer dans un grand poêle (la chambre commune) dont les meubles étaient un fourneau de pierre extrêmement chaud, quoiqu'il fit fort beau temps, une longue table et de chaque côté un long banc de bois. Nous y trouvâmes quelques paysans allemands à grandes barbes, qui buvaient et fumaient. On nous fit l'honneur de nous placer près d'eux et on nous servit un souper consistant en deux grands bassins de terre, remplis d'une mauvaise soupe que l'on mangea avec des cuillers de bois ou d'étain, quelques œufs, du fromage et du fort mauvais vin. Quand l'heure de se coucher fut venue, on ôta la table et les bancs, on étendit sur le plancher quelques gerbes de paille, où chacun, sans compliment, prit sa place, n'y ayant point d'autre appartement dans toute la maison. Nous fûmes obligés de payer bien cher ce mauvais gîte, puisqu'il nous en coûta à chacun plus de 30 sous... »

« Nous n'arrivâmes que fort tard à Seltz, où nous fûmes très mal à tous égards, puisque nous n'eûmes que de la paille pour nous couvrir... »

« A Philipsbourg, nous fûmes obligés de loger dans une gogotte de soldats, où nous ne trouvâmes pour tout appartement qu'un grand poêle. Après un très mauvais souper, on étendit quelques gerbes de paille dans la chambre où nous étions, sur laquelle chacun s'accommoda le mieux qu'il put. Un de nos messieurs, s'apercevant qu'une de nos dames avait froid, s'approcha d'elle pour lui faire part de son manteau. Notre grosse dame irlandaise, qui prit garde que quelque homme était allé du côté où étaient les femmes, se mit de mauvaise humeur, ce qui lui arrivait assez souvent, et fit carillon ; elle éveilla tout le monde par ses clamours, fit rallumer la chandelle qui s'était éteinte et obliga le cavalier officieux de retourner à sa place. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que la dame qui

avait eu froid, se sentant offensée du vacarme que la vigilante dame de Joffrey avait fait, fut piquée des précautions qu'elle avait prises et lui fit de vifs reproches. Notre duègne, qui ne manquait rien moins que par le bec, riposta des choses offensantes dans son baragouin moitié français, moitié irlandais. Le cavalier voulut s'en mêler, mais on lui rabattit bien ses clous. Tout cela nous procura une scène assez comique, qui dura près d'une heure ; cependant on s'apaisa peu à peu, et on se rendormit... »

« Nous arrivâmes assez tard à Culemborg (Hollande) ; les portes de la ville étaient déjà fermées, ce qui nous obligea de loger dans un assez mauvais cabaret au bord de la rivière. Nous y eûmes un très chétif souper et nous fûmes encore plus mal couchés. Cependant, le lendemain matin, on nous fit un long compte d'apothicaire, qui se montait à plus de 45 sols par tête. Nous nous récriâmes fort sur la juiverie de notre hôte. Il nous répondit froidement que si nous n'étions pas contents de son compte, il irait en faire un autre. Nous y consentîmes facilement, croyant qu'il nous rabattrait quelque chose ; mais nous fûmes bien surpris quand il nous apporta un second compte, où il y avait plusieurs articles qui n'étaient pas au premier, comme tant « pour le bois de la cuisine, pour la chandelle » et, entre autres, tant « pour avoir craché dans nos chambres et les avoir salies ». Ce dernier compte nous outre de colère et d'indignation contre notre juif, mais il fallut lui payer tout ce qu'il demandait, crainte qu'il n'allât nous faire un compte plus enflé que le second, car pour le premier il n'en fut plus question. Cependant ce nous fut une leçon, et c'en doit être une à tous ceux qui voyagent en Hollande de ne rien prendre dans de certaines auberges, avant d'en avoir fait le prix... »

Les hôteliers des « palaces » ne vous hébergeront plus pour 30 sols ni même pour 45, mais au moins ne pratiquent-ils pas la « juiverie ».

Pourquoi l'on meurt d'anémie. — Une institutrice a eu l'audace ! (miséricorde !) d'exiger de quelques élèves qu'ils se lavent ! Sur ce, voici ce qu'un digne père de famille lui écrit :

« ... Je vous aviserais que j'ais interdit à ma femme de laver mes enfants durant l'hiver et je Veut savoir si C'est moi qui Commande Chez moi où si c'est Vous, je vous engagez Vivement de ne plus me nuyer ace sujet a la, montagne nous n'avons pas l'habitude des Villes être le $\frac{1}{2}$ du temps dans l'eau, C'est-a-dire enphibie et crever ensuite anémique... etc. »

Du *Journal de Château-d'Œx*.

CHANSON DE 1845

(Sur l'air : *Zim, zim, ran, tan, plan, etc.*)

Les épiciers, gens d'heureux caractère,
 Du coin de l'œil ont un peu sourcille,
 Ils se sont dit, ce qui les désespère,
 C'est le tarif sur le café grillé.

Zim, zim, zon, zon, zon,
 Pas de tout petits centimes,
Zim, zim, zon, zon, zon,
 Nous payons les violons.